

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3799

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association San Priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires Porte des Alpes pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3799**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association San Priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires Porte des Alpes pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Association San Priote d'insertion par l'emploi (ASPIE) a pour but de concevoir et mettre en œuvre un ensemble d'actions visant à favoriser l'insertion économique des personnes, plus particulièrement celles qui sont en difficulté, et de contribuer au développement économique sur le territoire de la Conférence locale des Maires Portes des Alpes (Bron, Chassieu, Mions et Saint Priest).

Pour cela, elle appuie les dispositifs publics pour l'emploi et le développement local, dans le champ de l'économie marchande et de l'économie sociale et solidaire. Elle met en œuvre un accompagnement du public vers la formation et l'emploi durable et notamment :

- elle met en place des actions de soutien et d'aide à l'émergence d'initiatives sociales et économiques (création d'activités et d'entreprises),
- elle favorise le recrutement par les entreprises du bassin d'emploi des personnes faiblement qualifiées ou exclues du marché de l'emploi.

Enfin, elle participe à l'analyse du territoire, à la mise en œuvre et au suivi d'actions de développement et d'aménagement en matière économique ainsi qu'à la promotion du territoire.

a) - Objectifs

Le plan de mandat 2008-2014 a affirmé l'importance d'une animation économique de proximité pour garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire.

Pour la Communauté urbaine de Lyon, cet accompagnement de proximité doit couvrir 2 volets :

- d'une part, assurer la connaissance et le traitement des problématiques des entreprises en rapport avec les compétences de la collectivité : problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements) ; l'accompagnement des projets d'implantation, de transfert ou de relocalisation ; l'information de terrain sur ses opérations d'aménagement, la requalification des zones d'activité, des projets liés aux déplacements, des Agendas 21 territoriaux, etc.,
- d'autre part, assurer l'interface qui consiste à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plans de déplacement interentreprises, crèches, conciergeries, nouveaux services, etc.).

Cette animation économique de proximité a aussi vocation à être un outil de "veille économique" sur l'ensemble du territoire : connaissance et suivi des "comptes clés" de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement. L'objectif est, pour la Communauté urbaine, d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et une meilleure anticipation et prise en compte de ses besoins et évolutions.

Pour mener à bien ces actions territorialisées, la Communauté urbaine et l'ASPIE souhaitent renouveler le partenariat établi sur la Conférence locale des Maires Portes des Alpes, l'ASPIE poursuivant son action d'accompagnement des entreprises à l'échelle de ce territoire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-2817 du 19 mars 2012, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'ASPIE pour son programme d'actions 2012 au titre de l'animation économique de proximité sur la Porte des Alpes.

Le compte-rendu d'activité de l'ASPIE dans le cadre de ce financement est le suivant :

- développement d'une veille économique locale performante basée sur une étroite relation avec les entreprises du territoire et réponse aux problématiques des entreprises : 106 entreprises accompagnées en 2012 et 136 rendez-vous assurés, 45 projets d'implantation suivis dont 17 ont abouti,
- animation et développement du lien avec le réseau emploi de l'est lyonnais (RESEEL), regroupant l'ensemble des acteurs de l'emploi et la formation sur ce territoire,
- suivi des plans de revitalisation économique (PRE) et pilotage du plan local de redynamisation Etat sur Saint Priest.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs partagés pour l'année 2013 et les indicateurs associés sont les suivants :

- accompagner 80 entreprises dont 40 entreprises stratégiques : comptes clés (principaux employeurs du territoire), leaders (entreprises de taille intermédiaire de la Communauté urbaine de Lyon) et pépites potentielles (petites et moyennes entreprises (PME) en hyper croissance),
- renforcer les échanges Association - Communauté urbaine - Communes en organisant des points réguliers avec les Communes du territoire pour échanger sur les projets et l'actualité économique locale,
- réguler l'offre de services du territoire aux entreprises en organisant 3 comités techniques du développement économique de la Conférence locale des Maires Porte des Alpes réunissant l'Association, la Communauté urbaine, les Communes et les autres acteurs du développement économique (Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et Chambre de métiers et de l'artisanat notamment),
- par la connaissance acquise du territoire et des entreprises, alimenter la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine et la relayer auprès des acteurs économiques.

La Communauté urbaine souhaite apporter, pour l'exercice 2013, une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions, à hauteur de 80 000 €.

Le budget prévisionnel du programme d'actions pour l'année 2013 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais de personnel	75 000	Communauté urbaine de Lyon	80 000
autres charges	27 000	ASPIE	22 000
Total	102 000	Total	102 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'Association San Priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour son programme d'actions 2013 pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires de la Porte des Alpes,

b) - la convention annuelle 2013 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ASPIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 80 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.